



120



**CONSEIL
CONSULTATIF
DES SUPPORTERS**
RACING CLUB DE LENS



COMPTE-RENDU DU PREMIER CONSEIL CONSULTATIF DES SUPPORTERS

Le Racing Club de Lens a tenu, ce mardi 4 novembre 2025, de 18h à 22h, le premier Conseil Consultatif des Supporters (C.C.S) de son histoire. Une première en France, inspirée de modèles européens, qui marque une nouvelle étape dans le dialogue entre le Club et ses Supporters.

UNE PREMIÈRE HISTORIQUE POUR LE FOOTBALL FRANÇAIS

Cette instance, inédite à l'échelle nationale, incarne la volonté du Racing Club de Lens d'associer pleinement ses supporters aux réflexions autour de la vie du Club et de la préservation de son identité.

En ouvrant la séance, Benjamin Parrot, Directeur Général du RC Lens, a rappelé l'esprit de cette initiative lensoise :

« Un Club n'existe pas sans son public » ; « Le Racing doit sans cesse rester connecté à son ADN. Il se veut ambitieux mais a l'impérieuse obligation de ne jamais se détourner du réel et de ses fondamentaux. » ; « Chacun, dans les discussions au sein de cette instance, aura le même niveau d'importance, il en va du pluralisme du supporterisme lensois. »

UN CONSEIL REPRÉSENTATIF DE TOUS LES SUPPORTERS

Le C.C.S, composé de 19 sièges, a pour mission de représenter les intérêts des supporters et de formuler des avis ou propositions à destination du Club. Il peut également, de sa propre initiative, émettre des recommandations sur tous les sujets touchant à la vie du Racing Club de Lens.

Les membres du Conseil sont issus d'horizons variés : partenaires, ultras, associations traditionnelles, familles, femmes et hommes de tous âges, de toutes catégories sociales, issus de plusieurs régions. Tous ont été sélectionnés à l'issue d'un processus démocratique fondé sur des entretiens individuels, reflétant la diversité et la richesse du public lensois ou élections selon les catégories.



UN CONSEIL REPRÉSENTATIF DE TOUS LES SUPPORTERS

19 SIÈGES





RENFORCER LE LIEN ENTRE LE CLUB ET SES SUPPORTERS

La première séance a permis d'aborder une question centrale : le lien entre le Club et ses Supporters. Cette rencontre s'est tenue en présence d'Arnaud Goubelle et de Nicolas Gumez, référents Supporters du Club. La présentation du Pôle Supporters a mis en lumière son développement continu depuis 2022.

Arnaud Goubelle coordonne la relation avec les 50 associations de Supporters reconnues par le Club. Il organise également les déplacements officiels et assure la liaison avec la sécurité, les autorités et les instances sportives. Membre de l'Instance nationale du Supportérisme (Ministère des Sports) et de la Commission Sûreté, Sécurité et Supportérisme de la LFP, il relaie les principales problématiques des Supporters auprès des plus hautes instances.

De son côté, Nicolas Gumez pilote les actions liées au handicap et à la lutte contre les discriminations. Il supervise également le nouveau programme jeunesse du Club : le « Lampi Club », rassemblant 1 000 enfants âgés de 6 à 12 ans. Par ailleurs, il contribue à l'amélioration de l'expérience Food & Beverage au stade Bollaert-Delelis. Ensemble, ils interviennent sur l'ensemble des sujets et projets issus de la Fan Culture au sein du Club.

Ensuite, une feuille de route a été établie afin de hiérarchiser les thématiques de travail votées par les membres. Ce premier Conseil a choisi de concentrer ses échanges sur l'actionnariat populaire.



ACTIONNARIAT POPULAIRE UNE IDÉE, UN ENGAGEMENT, DES VALEURS

1. LIEN « IMMATÉRIEL ET SYMBOLIQUE »

Le débat s'est ouvert à 19h30 concernant la possibilité d'instaurer une forme d'actionnariat populaire au sein du RC Lens. Pour Benjamin Parrot, il s'agit avant tout d'un engagement patrimonial : « *L'actionnariat populaire, tel que nous l'imaginons et l'avons compris de nos publics, est avant tout un lien immatériel avec le club, dans un devoir de protection du club, ses signes distinctifs, et de transmission.* »

2. LE SENS DU PROJET : LA TRANSMISSION AVANT TOUT

Le Conseil s'est interrogé sur le véritable intérêt des Supporters à l'égard d'un tel projet.

Si l'idée suscite de l'enthousiasme, le Club souhaite avant tout s'assurer d'un engagement collectif durable, et non d'un simple engouement ponctuel.

En apparence, le sujet semble séduire un grand nombre de supporters. Toutefois, cette impression reste à confirmer. Une comparaison pertinente a notamment été faite avec la consultation menée autour des plaques commémoratives « Aux noms de Bollaert » lors de la saison 2022-2023 : malgré un fort intérêt exprimé dans les sondages, les résultats concrets ont été plus mesurés. Le RC Lens avait alors vendu environ 5 000 plaques, contre plus de 100 000 maillots sur la même période. Ce décalage traduit sans doute la **difficulté de mobiliser autour d'un projet à dimension immatérielle**.

Le Club a également exprimé la crainte que l'initiative ne s'adresse qu'à une frange restreinte de Supporters particulièrement sensibles à ce type de patrimoine symbolique. Or, **l'objectif ici est de fédérer l'ensemble de la communauté lensoise**.

Les membres ont souligné que la **réussite d'un tel dispositif reposerait sur la capacité à transmettre les valeurs du RC Lens et à préserver le patrimoine culturel du Club**.

3. UN ENGAGEMENT SYMBOLIQUE ET ÉGALITAIRE

Le Conseil, via ses membres indépendants, a proposé le principe d'un **montant symbolique de 19,06 € minimum (le versement étant libre par ailleurs)**, en hommage à l'année de fondation du Club. Dans un souci d'égalité et de respect des valeurs lensoises, chaque contributeur disposerait d'une voix unique, quel que soit le montant versé.

Cet ensemble d'actionnaires, qui pourrait être organisé sous la forme d'une association, détiendrait a minima 0,5 % du capital du club et ferait inscrire des engagements du club dans ses statuts.

Les contributions à l'association, libre et indépendante, pourraient être versées annuellement à une date fixe, avec la possibilité pour chaque participant de renouveler librement son engagement. Une option d'adhésion complémentaire en cours d'année pourrait également être envisagée, à une période et sous des modalités à définir en cas de concrétisation.

Le Conseil a par ailleurs évoqué l'idée de **38 223 actions**, en référence à la capacité du stade Bollaert-Delelis, idée qui est apparue trop restrictive. Reste à déterminer la nature des droits qui y seraient associés, ainsi que les modalités de leur mise en œuvre.

4. UN RÔLE CONSULTATIF ET FÉDÉRATEUR

« NOUS VOULONS APPARTENIR — C'EST LE FONDEMENT MÊME DU SUPPORTERISME — MAIS AUSSI PARTICIPER. LE SEUL INTÉRÊT DE L'ACTIONNARIAT POPULAIRE, C'EST D'AVOIR UN POUVOIR DE DÉCISION. » — SUPPORTERS

Les échanges ont mis en évidence la nécessité de définir précisément la portée de l'actionnariat populaire. Plusieurs pistes de fléchage ont été évoquées :

- **Le financement d'initiatives culturelles**, notamment le futur musée du RC Lens, auquel les actionnaires pourraient bénéficier d'un accès gratuit ;
- **L'amélioration de l'expérience Supporter** au sens large (fan zone, rénovation des fosses, organisation d'événements au stade, etc.) ;

Le Directeur Général a insisté sur la nécessité, dans l'hypothèse où ce projet se concrétiserait, d'en garantir la pérennité et l'ancrage durable au sein du Club : « Un pacte d'actionnaires est indispensable, Joseph Oughourlian est parfaitement ouvert à cette idée qui permettrait de sécuriser les axes identitaires au cœur de cet élan populaire. Par ailleurs, ce pacte serait une caution quant à la pérennité de l'actionnariat populaire ».

Si une comparaison avec le modèle des socios espagnols (Real Madrid, FC Barcelone etc.) pourrait sembler naturelle, le Conseil a tenu à préciser qu'il ne s'agirait pas de reproduire ce fonctionnement. Par ailleurs des modèles digitaux basés sur la tokenisation (socios.com) font office d'actionnariat populaire en permettant aux supporters du monde entier de voter pour des animations, des actions liées à la vie du club. À Lens, il n'est pas question d'envisager ce modèle spéculatif et de soumettre aux votes des éléments intimement liés à l'ADN du Club, profondément ancré dans son histoire et ses valeurs minières.

Le Club a réaffirmé sa volonté d'impliquer les Supporters dans la vie du RC Lens, essentiellement sur les questions du patrimoine et des installations, tout en veillant à ne pas créer de fausses attentes sur des décisions relevant du domaine sportif ou économique.

5. UN ENGAGEMENT SYMBOLIQUE ET ÉGALITAIRE

L'idée de créer une association indépendante a été évoquée, afin de porter la voix collective des Supporters dans certaines décisions consultatives. Cette structure aurait pour vocation de collaborer étroitement avec le Club, dans un cadre démocratique et transparent.

« LE CLUB NE DOIT PAS FAIRE À LA PLACE DES ASSOCIATIONS : C'EST À ELLES DE S'EMPARER DU PROJET. » — SUPPORTERS

Les membres ont convenu de poursuivre la réflexion dans les prochains mois, afin d'en évaluer la faisabilité et de déterminer la forme la plus adaptée et représentative.

Un membre a évoqué un modèle hybride, inspiré de l'USA Perpignan dans le secteur sportif du rugby : chez eux, les Supporters peuvent détenir collectivement des parts via une association, ce qui leur permet de participer aux décisions du club sans en modifier la structure juridique ou le contrôle global. Ce modèle pourrait servir de référence pour imaginer un actionnariat populaire lensois, encadré par une association représentative.



UN PROJET QUI INCARNE L'ESPRIT LENSOIS

Au terme de cette première séance, les membres du Conseil Consultatif et le Club ont exprimé une conviction partagée : **L'actionnariat populaire, s'il voit le jour, devra être une initiative porteuse de sens, fidèle aux valeurs de solidarité, de fierté et de transmission qui animent le RC Lens.**

« LE CLUB A TOUTE LA LÉGITIMITÉ ET LES OUTILS POUR ACCOMPAGNER CE MOUVEMENT, SANS L'IMPOSER. » - SUPPORTERS

Le projet continuera de mûrir dans un dialogue constant entre le Club et ses Supporters, reflet d'une **communauté soudée autour d'un même idéal : faire vivre et ressentir l'âme du RC Lens.**

D'AUTRES SUJETS ABORDÉS

PROJETS POUR L'EXPÉRIENCE STADE

Plusieurs améliorations ont été mises en place au cours de la dernière intersaison, notamment concernant le parcage visiteurs, la Fan Zone, l'accès à la tribune Marek et l'ouverture d'un nouveau salon. Les échanges ont également porté sur le projet d'augmentation de la jauge de la tribune Marek de 1 000 places, actuellement à l'étude et toujours en attente d'un retour du Ministère de l'Intérieur. L'instabilité gouvernementale que traverse le pays ralentit toutefois l'avancée de ce dossier.

SURVEILLANCE VIDÉO

Le sujet de la surveillance, à la Gaillette comme au stade Bollaert-Delelis a été abordé, notamment après la diffusion d'une vidéo d'intrusion sur les réseaux sociaux. Un budget prioritaire a été consacré à la Gaillette, en particulier pour la sécurité des jeunes du centre. Concernant le stade Bollaert-Delelis et à la suite de cette intrusion, les moyens de surveillance seront renforcés et les budgets de sécurité augmentés.

SUPPORTERISME ET DÉBORDEMENTS

Les Supporters ont évoqué entre eux les récents débordements observés à Metz, à l'issue de la 10ème journée de Ligue 1, le mercredi 29 octobre 2025. Une discussion franche et sincère s'est opérée autour de l'image renvoyée du Supporterisme lensois.





Cette première réunion du Conseil Consultatif des Supporters a posé les bases d'un dialogue constructif, pluraliste et libre entre le Club et ses différentes parties prenantes. Elle a confirmé la volonté partagée d'inscrire les échanges dans un cadre d'indépendance et de confiance, au service de la progression collective du RC Lens.

Le projet d'actionnariat populaire, porté par les membres du Conseil, a émergé comme une dynamique forte et porteuse de sens, traduisant l'attachement des supporters à l'avenir du Club et leur souhait d'y contribuer de manière concrète et durable.

Cette première étape marque ainsi le début d'un processus structurant. Le prochain Conseil permettra de poursuivre les travaux engagés et d'avancer sur la mise en œuvre de ce dispositif attendu par l'ensemble de l'écosystème lensois.

Une question, une idée, une remarque ?

L'adresse mail conseilconsultatifsupporters@rclens.fr reste ouverte à tous les supporters qui le souhaitent.



**CONSEIL
CONSULTATIF
DES SUPPORTERS**
RACING CLUB DE LENS